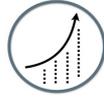


Cycle Produire et diffuser un spectacle

28 heures - 1 120 €



à distance



100% acquis

DIFFUSION

Description détaillée de l'action de formation.

PUBLIC

Ce cycle s'adresse aux porteurs de projets, chargé·es de production, de diffusion, artistes, qui souhaitent se familiariser avec le cadre juridique, la diffusion, les budgets s'appliquant à la production et à la diffusion de spectacles vivants.

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire

OBJECTIFS

Déterminer les outils nécessaires pour passer de l'idée du spectacle à sa concrétisation chiffrée.

CONTENU DÉTAILLÉ

JOUR 1 ET 2

Panorama des étapes juridiques et sociales d'une production

Rédaction des statuts associatifs et choix des dirigeants

Les droits d'auteur

S'assurer de la disponibilité d'une œuvre est le préalable à toute production. Quels sont les droits des auteurs ? Comment sécuriser l'utilisation d'une œuvre dans son spectacle ? La liberté d'adaptation est-elle totale ?

La licence d'entrepreneur de spectacles

A quel moment la licence est-elle obligatoire ? De quel type de licence ai-je besoin ? Quelles sont les obligations qui en découlent ?

L'embauche et la rémunération des artistes du spectacle

Comprendre l'articulation entre les conventions collectives et le Code du travail ; déterminer la convention applicable et savoir la lire ; comprendre la présomption de salariat, les principes de rémunérations ; identifier le contrat de travail adapté

Quels contrats pour diffuser mon spectacle

Savoir identifier la location, la coréalisation et la cession. Comprendre les grands principes qui régissent ces contrats et connaître les points de vigilance lors de la négociation.

JOUR 3

Les stratégies de diffusion gagnantes

Cibler les lieux de diffusion

- connaître les différents types de lieux de diffusion
- quelles informations collecter sur les lieux de diffusion
- après avoir rédigé l'argumentaire, fixé le prix du spectacle : quels autres éléments prendre en compte ?

Les différentes stratégies de diffusion

- spectacle en projet : coproduction, pré-achat, résidence, lancement
- spectacle déjà créé : participer ou non à des salons professionnels, au Festival d'Avignon, se produire à Paris ?
- comment faire quand on n'a pas de dates à proposer ?

Développer et fidéliser ses réseaux

- le fichier de contacts
- les supports de communication
- les propositions à inventer
- les petits + et astuces qui font la différence

JOUR 4

Budget et financement d'une production

- Perception et compréhension du projet
- Elaboration du budget prévisionnel de création et son suivi
- Sources de financements (subventions, coproductions, mécénat)
- Anticiper les échéances, cibler les priorités, éviter les écueils, compenser les facteurs impondérable

INTERVENANTES EXPERTS

Claire Massonnet - Co-directrice de la compagnie Non Nova depuis 2000, en charge de l'administration et de la diffusion.

Fanny SCHWEICH - Juriste, Directrice de For companies, une structure dédiée à l'information juridique des professionnels du spectacle vivant.

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Conventions collectives du spectacle vivant
- Les paies des intermittents / du régime général du secteur culturel

METHODE PEDAGOGIQUE

- Lors de la formation en visioconférence, l'intervenant alternera entre l'exposé des règles sociales et administratives nécessaires à la compréhension de la thématique ; et des exercices pratiques afin de permettre aux participants d'assimiler les règles énoncées et d'échanger sur leurs pratiques respectives.
- Un support résumé sera remis en début de formation (puis par email) aux participants, afin de faciliter la prise de note lors de la formation.
- La direction pédagogique est assurée par Sylvie Ricordaire, assistante formation

VALIDATION

1. La formation est validée par une « attestation de formation détaillée » incluant les résultats du QCM.
2. Une évaluation écrite à la fin de la formation. Vous pourrez ainsi nous donner votre ressenti sur ce module.
3. Un bilan « à froid » sera transmis 6 mois après la formation. Il nous permettra de mesurer la mise en pratique des acquis.

DUREE ET COÛT PEDAGOGIQUE

Le CAGEC est exonéré de TVA.

Remarque : Les prestataires de service (cabinets comptables, prestataires payés..) n'étant pas le public initial de ces formations, le tarif journalier applicable pour ce public est de 570 €.

CONTACT

Sylvie Ricordaire - 02 40 35 87 30 - formation@cagec.fr

 www.cagec.fr

 <https://www.facebook.com/CagecGestion>

 <https://www.linkedin.com/company/cagec-gestion-sarl>

Document non contractuel - Copyright CAGEC©

Crédits photo : [@fotolia.com](https://www.fotolia.com)



Le CAGEC est membre de la FFP

Le CAGEC a obtenu le Certificat de qualification professionnelle des organismes de formation pour le domaine suivant : Spectacle

Demande de pré-inscription

Formation : Cycle Produire et diffuser un spectacle

Coordonnées personnelles

Nom et prénom :

Date de naissance :

L'employeur

Nom de la structure

Adresse complète

Téléphone

Email

Site internet

Activité principale :

Nombre de salariés au régime général dans votre structure (CDI, CDD, contrats aidés...) ?

1 à 5

6 à 9

10 et +

Coordonnées personnelles

Adresse complète

Téléphone

Email

Si vous vous trouvez en situation de handicap, faites-le savoir à Sylvie au 02 40 35 87 30. Elle portera une attention particulière à vous accueillir et à vous orienter dans vos démarches. Elle informera l'intervenant/e qui veillera à vous installer au mieux pour votre confort.

Financement du stage

AFDAS

OPCO autre

Employeur

Pôle Emploi

Financement personnel

Votre statut

CDI depuis le :

CDD fin prévue le :

Fonctionnaire

Intermittent/e

En recherche d'emploi

Particulier

Conformément à la loi « Informatique et liberté », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant.